

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 décembre 2021

IV. Approbation de la Campagne d'emplois BIATSS

La campagne d'emplois a été soumise au comité technique le 8 décembre 2021, pour réexamen. La proposition soumise au Conseil d'administration du 10 décembre 2021 est modifiée. Le présent document reprend les éléments transmis aux membres du conseil d'administration le 3 décembre dernier, en intégrant les modifications adoptées en comité technique le 8 décembre. Les modifications apparaissent en bleu (volet apprentissage et redéploiement).

La campagne d'emploi 2022 s'effectue alors que l'établissement dispose de peu de marges de manœuvre en termes d'emplois, seulement 6 départs à la retraite sont actés d'ici à la rentrée 2022, et que la construction du budget 2022 s'engage avec l'impératif de maintenir l'évolution de la masse salariale afin d'éviter toute dérive.

Par ailleurs, la campagne d'emplois 2022 n'est qu'un des éléments de la politique RH que l'université souhaite engager en 2022. Celle-ci est en effet complétée par un agenda social qui prévoit d'ouvrir un certain nombre de travaux (indemnitaire, politique de CDI, adoption des Lignes Directrices de Gestion...) qui fera l'objet d'échanges avec les représentants du personnel en Comité Technique.

Les grandes orientations de la campagne d'emplois BIATSS pour 2022 peuvent se traduire de la façon suivante :

1. La poursuite de l'ouverture de concours pour offrir aux personnels BIATSS des perspectives de titularisation ou d'avancement. L'option retenue pour la plupart des concours est d'ouvrir des concours non affectés pour permettre de répondre à la fois aux demandes des composantes et services et offrir ainsi une ou plusieurs réponses de titularisation ou d'avancement. Pour les concours de catégorie C, les lauréats du recrutement sans concours pourront rester affectés sur leur poste. En revanche, pour les concours de catégorie A et B, sauf cas avéré de distorsion fonctionnelle, les lauréats des concours devront effectuer une mobilité vers un autre service de l'université.
2. Des créations d'emplois en nombre très restreint et qui ont vocation à répondre à une logique de mutualisation de certaines missions : développement des ressources propres, constitution d'une brigade de remplacement, Délégué à la Protection des Données mutualisé entre l'UO et l'INSA Centre Val de Loire sous réserve des financements sollicités dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion 2022.
3. Le développement d'une politique d'emplois en faveur de l'apprentissage avec la création de **8 (huit en lieu et place de cinq initialement)**¹ supports d'apprentis supplémentaires et l'engagement d'une réflexion sur les métiers fléchés sur l'apprentissage au sein de notre établissement sur la base d'un appel à projets des services et composantes.
4. La poursuite d'une politique en faveur du handicap avec l'intégration dans la campagne d'emplois 2022 des objectifs définis dans le cadre de la convention avec le FIPHFP qui vise à augmenter notre taux d'emplois de personnels en situation de handicap.

¹ Modification Comité technique du 8 décembre 2021

6 départs en retraite confirmés sur 2022

Structure	Corps	Date de la retraite	Catégorie	BAP	Emploi
Agence comptable	ATRF	17/01/2022	C	J	Adjoint en gestion administrative
DEFI	IGE	01/02/2022	A	J	Responsable de l'administration et du pilotage
DRH	SAENES	01/01/2022	B	J	Gestionnaire des ressources humaines
DOIP	ADJENES	01/09/2022	C	J	Adjoint en gestion administrative
INSPE CVL	ATRF	01/09/2022	C	G	Opérateur logistique
POLYTECH	TECH	01/02/2022	B	G	Technicien logistique

Redéploiements et créations

Redéploiement d'un support ATRF d'opérateur logistique INSPE CVL et réhaussement de l'emploi en catégorie B pour la création d'un emploi de catégorie B (en lieu et place d'un emploi de catégorie C d'ATRF initialement) en gestion administrative et financière, Etablissement, en soutien aux composantes et services²

Création de 8 emplois d'apprentis (en lieu et place de 5)³

Transformation d'un emploi de catégorie B Technicien logistique, Polytech, en un emploi de catégorie C d'opérateur logistique, Polytech

Création d'un emploi de catégorie A (IGE/AE) de Délégué à la Protection des données, Service des Affaires Juridiques, sous réserve financements DSG 2022

Création d'un emploi de catégorie A (IGE/AE) pour le Développement des ressources propres et partenariats de l'établissement

² Modification Comité technique du 8 décembre 2021

³ Modification Comité technique du 8 décembre 2021

10 postes ouverts au concours / titularisation

	Catégorie	BAP	Type de concours	Nombre	Domaines métiers	Composante/service
A (3 postes)	IGE	E	Externe - Administrateur des systèmes d'information	1	Ingénierie des systèmes d'information	Direction des Systèmes d'Information
	ASI	J	Interne - Assistant en gestion administrative	1	Administration et pilotage	Non affecté
	ASI	G	Externe ou Interne - Conducteur de travaux immobiliers	1	Patrimoine immobilier	Direction du Patrimoine
B (3 postes)	TECH	C	Externe - Technicien en réalisation mécanique	1	Assistance technique à la pédagogie	IUT de Bourges
	TECH	J	1 interne / 1 externe - Technicien en gestion administrative	2	Administration et pilotage	Non affectés
C (4 postes)	ATRF	J	Sans concours	3	Gestion et pilotage	Non affectés
	ATRF	J	BOE	1	Gestion et pilotage	Non affecté

Le Conseil d'administration approuve la campagne d'emplois BIATSS.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	20
Membres représentés :	8
Total :	28

Décompte des votes :

Abstentions :	2
Votants :	26
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	26
Pour :	14
Contre :	12

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 16/12/2021

Le Président de l'Université



Éric BLOND

Présidente CAc		DGS			Rectorat	
VPCA		DRH			SAJ	
VPCR		DAF				
VPCFVU		Agent Comptable				
VP déléguée aux « Moyens »						